

3
L
E
X

CENTEXBEL
Technologiepark 7
BE-9052 Zwijnaarde
Tel. +32 9 220 41 51
Fax +32 9 220 49 55

Centexbel
Technologiepark 7
BE-9052 Zwijnaarde
Tel. +32 9 220 41 51
Fax +32 9 220 49 55

Membre de l'Association Internationale
de Recherche et d'Essais dans
le domaine de l'Ecologie des Textiles
(Oeko-Tex®)

La société

Traiteksa

Rue De Limbourg 145

4800 Verviers, BELGIUM

est autorisée à apposer, selon l'Oeko-Tex® Standard 100 et le rapport
d'essai 2699, le label Oeko-Tex®.



0812062

Centexbel

sur les articles suivants:

Laine tricotée, lavée et éventuellement blanchie de provenance de Belgique, d'Hollande, d'Allemagne, de France, de Danemark, d'Autriche et de la Suisse en forme de fibres et de boules – lavage et blanchiment à façon

Les essais ont été réalisés sur les articles surnommés selon l'Oeko-Tex® Standard 100, classe de produit I, pour articles pour bébé, et il en résulte que les conditions en vigueur et en respect avec l'écologie humaine stipulée dans le standard sont respectées.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'annexe XVII du règlement REACH (y compris l'utilisation de colorants ézotiques, nickel, etc) ainsi que l'exigence américaine concernant la teneur de plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA, à l'exception d'accessoires fabriqués à partir de verre).

Le titulaire de ce certificat s'est engagé envers l'institut par une déclaration de conformité selon ISO 17050-1 d'apposer le label Oeko-Tex® uniquement sur les articles qui sont conformes aux articles testés. La conformité sera vérifiée par des audits.

Cette autorisation est valable jusqu'au 31.12.2014

Zwijnaarde, 04.12.2013

Stijn Devaere
Certification Officer